

## Pour consultation individuelle uniquement

### CAHIER DES CHARGES :

**Prestation de service pour l'accompagnement technique à la mise en œuvre de parcelles de démonstration et d'expérimentations sur des pommiers dans le cadre du programme Qadisha Durable**

## **1- CONTEXTE ET ENJEUX**

### **1-1 Historique de la coopération**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) accompagne depuis 2017 les acteurs du Caza de Bcharré sur différentes thématiques (énergie, assainissement eau, développement économique, aménagement montagne, etc.). A l'occasion d'une mission des élus du Caza de Bcharré en région AuRA en 2018, ces derniers ont participé au festival des métiers de la montagne, organisé à Chambéry. Le partenariat s'est alors élargi pour intégrer la ville de Chambéry et Grand Chambéry. Un protocole d'entente a été signé entre la Région AuRA, la Ville de Chambéry, le Caza de Bcharré, le Parc naturel régional du Massif des Bauges, les clusters Lumière et Montagne en septembre 2019, afin d'officialiser le partenariat autour du projet de développement économique du Caza de Bcharré, via des échanges et transferts de pratiques.

Depuis 2020, plusieurs projets (développement touristique et agricole, ressource en eau et changement climatique) ont été mis en œuvre dans le Caza de Bcharré avec l'appui des collectivités françaises et partenaires techniques, en particulier les ONG françaises Tétraktyts et Corail Développement.

Le Département de l'Aude, quant à lui, mène depuis 2012 des coopérations avec la municipalité de Zgharta-Ehden et avec la fédération de Municipalités du Caza de Zgharta. À la suite de la définition d'un plan stratégique de développement associant municipalités et société civile, deux projets de coopération ont été engagés sur la gestion globale de l'eau et le tourisme durable à partir des ressources patrimoniales locales comme levier économique. Ce programme d'appui permet de construire de manière participative un plan d'actions notamment autour de l'économie de la montagne avec l'intervention de l'Institut Supérieur du Tourisme de l'Hôtellerie et de l'Alimentation de l'Université de Toulouse le Mirail (ISTHIA) et de la démarche Pyrénées sur le « campus des métiers de la montagne ». L'expertise de la marque Pays Cathare permet au Département de l'Aude d'accompagner le Caza de Zgharta dans son identité et dans la mise en valeur des professionnels du secteur touristique.

**En 2021, une volonté commune d'articuler les programmes des coopérations en place est apparue. Les fédérations des municipalités des cazas de Bcharré et Zgharta ont sollicité leurs partenaires afin de les accompagner dans la création d'une entité de gouvernance pour la vallée Qadisha, inspirée du modèle français de Parc Naturel Régional. C'est ainsi qu'à vu le jour le programme « Qadisha Durable », visant à créer les conditions d'un développement économique et social durable ayant des retombées pour les populations et entreprises du territoire.**

## 1-2 Le schéma de pilotage du programme Qadisha Durable

Le programme Qadisha Durable est co-financé par l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre d'une ligne FICOL. La Maîtrise d'ouvrage de cette coopération décentralisée est assurée par un consortium de collectivités qui participent au financement du projet :

- Françaises :
  - o La Région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA)
  - o Le Département de l'Aude
  - o La Ville de Chambéry, cheffe de file auprès de l'AFD
  - o L'agglomération Grand Chambéry
- Libanaises :
  - o La Fédération des municipalités du caza de Bcharré
  - o La Fédération des municipalités du caza de Zgharta

Les collectivités assument un rôle politique (validation des axes stratégiques du projet) et technique (mobilisation d'expertise au sein des collectivités et des territoires, échanges avec les partenaires techniques, accueil des missions politiques et techniques sur leur territoire).

L'association Chambéry Solidarité Internationale (CSI) est le maître d'ouvrage délégué pour la ville de Chambéry. A ce titre, CSI est coordinatrice du consortium et encadre le travail de l'équipe projet sur place au Liban.

L'ONG française Tétrakty, les Chambres d'Agriculture de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Parc Naturel Régional du massif des Bauges, le Campus des métiers et des qualifications du tourisme pyrénéen et l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation (ISHTIA) sont les partenaires techniques associés au programme de coopération.

## 1-3 L'objectif général du projet Qadisha Durable

Le projet prévoit la création d'une structure institutionnelle de gouvernance partagée à l'échelle de la vallée de la Qadisha à l'horizon 2025. Cette association entre les Fédérations de Municipalités des cazas de Bcharré et de Zgharta a pour objectif de favoriser l'attractivité du territoire et son développement économique et social tout en protégeant le patrimoine naturel et culturel existant par la préfiguration de l'entité « Territoire Qadisha », inspiré du modèle de Parc Naturel Régional (PNR) français.

L'objectif du projet est le renforcement des capacités institutionnelles et l'échange d'expérience et de bonnes pratiques en matière de préfiguration et gestion des parcs naturels, de développement durable des pratiques et activités agricoles et touristiques et de la protection des ressources en eau dans la Vallée de la Qadisha.

## 1-4 L'appui à la structuration de la filière pomme

Le Volet 3 du projet « Qadisha Durable » vise plus spécifiquement à soutenir et à valoriser les productions locales de manière à sécuriser les revenus des agriculteurs et à maintenir les populations dans la vallée. La pomiculture étant très développée sur les deux cazas, elle a été choisie comme filière pilote, ce travail permettant d'impulser par l'exemple et hors du champ de ce projet des démarches similaires dans d'autres filières agricoles.

Un appui à la structuration de la pomiculture a donc été proposé pour chaque maillon de la chaîne (production, transformation et commercialisation) avec pour objectifs une meilleure gouvernance, l'amélioration de la situation économique des acteurs, et l'adaptation des pratiques aux changements climatiques.

Concernant la production, le projet Qadisha Durable vise à mettre en œuvre dès la saison 2025 (démarrage en mars-avril 2025) une parcelle de démonstration et six parcelles d'expérimentations autour de différentes pratiques à améliorer (taille, irrigation, traitement) dans plusieurs terrains mis à disposition par des producteurs des cazas de Bcharré et de Zgharta.

## 2- DESCRIPTIF DE LA DEMANDE DE PRESTATION

### 2-1 Objectifs et actions attendus de la prestation

***Objectif 1 : piloter la mise en œuvre des parcelles de démonstration et d'expérimentation et en assurer le suivi technique***

- Action : installation et mise en production des parcelles pilotes (mars-avril 2025)  
Le prestataire devra accompagner activement la chargée de mission Agriculture du projet Qadisha Durable dans l'installation des équipements et la mise en production des parcelles. Cet accompagnement inclut un soutien technique, la coordination des activités sur le terrain et la vérification de la conformité des installations ainsi que des besoins supplémentaires non identifiés lors de la préparation du chantier.

***Objectif 2 : accompagner les agriculteurs engagés dans le projet et souhaitant bénéficier des enseignements techniques de ces parcelles pilotes***

- Action 1 : formation des agriculteurs propriétaires des parcelles (tout au long de la durée de la prestation)  
Former ces agriculteurs à l'utilisation optimale des équipements installés et au suivi technique des activités faisant l'objet des expérimentations notamment la taille, l'éclaircissage, la pulvérisation, la fertilisation.  
Accompagner ces agriculteurs tout au long des phases de la saison agricole, jusqu'à la collecte, leur fournir des conseils techniques et répondre à leurs questions.
- Action 2 : préparation et animation de sessions d'apprentissage en faveur des producteurs de la région (juin-septembre 2025, à renouveler en 2026)

Organiser au moins une visite terrain sur la parcelle de démonstration fin juin/début juillet 2025 et identifier les thématiques qui feront l'objet de discussions et d'apprentissages en réponse aux besoins et aux enjeux des agriculteurs (par ex : la taille et l'éclaircissage).

Organiser au moins deux visites terrain sur les parcelles d'expérimentation avant la récolte, début septembre 2025 (pour bénéficier des premiers résultats / impacts sur ces parcelles).

Proposer un calendrier de visites terrain aux producteurs de la région pour l'année 2026

- Action 3 : rédiger des rapports techniques de suivi et d'analyse (tout au long de la durée de la prestation)

Le prestataire devra proposer un outil « tableau de bord » de suivi des parcelles, définir les périodes de réalisation des mesures/ des comptages et produire, à partir des données collectées, des rapports réguliers sur l'état des parcelles et les résultats obtenus.

Le prestataire travaillera sous la responsabilité de la chargée de mission Agriculture et de la coordinatrice du projet Qadisha Durable et sera amené à collaborer avec certains partenaires du consortium : la chargée aux relations méditerranéens de la région Auvergne-Rhône-Alpes et les techniciennes des Chambres d'agriculture de l'Isère et de la région AuRA.

## 2-2 Méthodologies envisageables et livrables attendus :

- Collecte de données primaires à partir des données de terrain et de données secondaires à partir de sources fiables.

- Utilisation de techniques d'analyse quantitative et qualitative.

- **Livrables :**

- Un outil de suivi des parcelles (régularité de remplissage à préciser au moment du cadre de la mission)
- Rapports de suivi technique des parcelles pilotes (état des parcelles et résultats obtenus), au moins un rapport par année, à préciser au moment du cadrage de la mission,
- Documents supports aux sessions d'apprentissage et aux visites de terrain (fin juin/début juillet et début septembre 2025).
- Calendrier des visites de terrain pour l'année 2026.

Le prestataire devra préciser dans son offre le nombre de jours (avec le cout journalier) nécessaires pour atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus.

## 3- CALENDRIER

Démarrage de la prestation : le démarrage est prévu mi-mars 2025, la prestation est envisagée sur une durée de 20 mois.

## 4- QUALITES REQUISES

### Formation

Le prestataire doit impérativement être titulaire d'un diplôme d'ingénieur agricole ou dans un domaine connexe. Une expertise avérée dans la réalisation d'accompagnement technique similaire est essentielle, de préférence dans le secteur de la pomme.

### Compétences

- Maîtriser les compétences méthodologiques et techniques nécessaires à la réalisation de cet accompagnement et faire preuve de rigueur scientifique, en ayant déjà travaillé si possible sur un sujet d'expérimentation similaire ou non/
- Posséder une solide connaissance du secteur agricole, tant au niveau régional que national, avec un accent particulier sur la filière pomme
- Idéalement, avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention du projet (vallée de la Qadisha) ainsi que des réalités sociales, économiques, culturelles et politiques de cette région.

### Langues

- Arabe courant, français OU anglais courant

### Autres

Le diagnostic sera réalisé **par un consultant individuel uniquement**. Le prestataire relèvera d'un statut de droit privé et devra posséder un compte bancaire dans le pays d'intervention.

## 5- CRITERES DE SELECTION

### 5-1 Evaluation technique

Les critères d'évaluation seront les suivants :

- Compréhension du cahier des charges
- Pertinence et qualité de la méthodologie proposée
- Expérience et références techniques
- Profil du candidat
- Seules les offres atteignant au moins 70% du score seront déclarée techniquement valables

### 5-2 Evaluation financière

Seules les offres financières des candidats ayant atteint au moins 70% du score de l'évaluation technique seront traitées. Un score d'évaluation financière sera calculé pour chaque offre, en partant de l'offre la plus basse.

### 5-3 Evaluation finale

L'évaluation finale sera une combinaison des deux précédentes évaluations, elle sera mitigée à 70% au regard de la proposition technique et à 30% au regard de la proposition financière. Le candidat qui obtiendra le score le plus élevé sera sélectionné après un entretien.

## 6- ELEMENTS REQUIS POUR LA CANDIDATURE

### 6-1 Composition de l'offre technique (en français ou en anglais)

- Une proposition technique (2-3 pages) incluant
  - o Une méthodologie détaillée pour atteindre les livrables attendus
  - o Le cursus du candidat
  - o Le numéro fiscal du consultant ou de son entreprise ou bureau d'étude

### 6-2 Composition de l'offre financière (en français ou en anglais)

- Une proposition financière incluant
  - o Un budget détaillé avec le nombre de jours proposés et le coût/jours et incluant l'indemnité de consultance, les coûts de déplacement, les autres coûts
  - o Les modalités de paiement
  - o Une offre signée et tamponnée
  - o La durée de validité de l'offre
  - o La date de l'offre

### 6-3 Délai de soumission

L'offre devra être soumise par mail uniquement **au plus tard le 2 mars 2025.**

Toute candidature arrivant après cette date, quelle qu'en soit la raison, sera considérée comme non valide.

L'ensemble des documents composant l'offre seront envoyés à l'adresse suivante :

[gestion@qadishadurable.com](mailto:gestion@qadishadurable.com)

Seules les candidatures incluant l'ensemble des documents requis (Cf points 6-1 et 6-2) seront traitées.